

Département d'Ille-et-Vilaine

Commune de Erbrée

PLAN LOCAL D'URBANISME

Liste des emplacements réservés



AGENCE DE ST-JACQUES DE LA LANDE
SIÈGE SOCIAL
123 rue du Temple de Blosne
35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE
Tél. 02 99 30 12 12

Approuvé par délibération du
Conseil Municipal le : 12/02/2020

Modification simplifiée approuvée
par délibération du Conseil Com-
munautaire le : 17/09/2026

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ou en vue de la réalisation de programmes de logements dans le respect des objectifs de mixité sociale en application de l'article L. 151-41 du code de l'urbanisme sont les suivants :

N°	Désignation	Emprise en m²	Bénéficiaire
01	Création d'un cheminement doux / voie cyclable	13 558	Commune
02	Création d'un cheminement doux / voie cyclable	2 340	Commune
03	Aménagement / sécurisation de l'entrée de ville	153	Commune
04	Aménagement / sécurisation de l'entrée de ville	68	Commune
05	Aménagement de voirie	5 769	Commune
06	Aménagement de voirie	818	Commune
07	Elargissement de voirie	1 015	Commune
08	Elargissement de voirie	14 390	Commune
09	Création d'un cheminement doux / voie cyclable	1 250	Commune
10	Création d'un cheminement doux / voie cyclable	12 337	Commune